Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 21 (1975)

Heft: 7-8

Rubrik: Affaires fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

affaires fédérales

Swissair gravement atteinte par la situation sur le marché des devises

Une situation très sérieuse a ainsi été créée pour Swissair qui ne jouit pas d'un système douanier protectionniste. Les pertes résultant des diminutions des tarifs en Suisse, des transferts de monnaies étrangères par suite des achats des agences à l'étranger et de la migration du trafic menacent de s'élever, pour la seule année 1975, à environ 80 millions de francs:

Ce montant s'ajoute aux pertes subies sur les transferts de devises dévaluées, provenant des billets vendus à l'étranger, et qui peuvent être évalués à environ, 200 millions de francs.

D'un autre côté, la plupart des dépenses de Swissair se font en francs suisses car il n'est pas possible de simplement transférer l'exploitation à l'étranger. Dans ces conditions, Swissair doit veiller à conserver au moins son trafic et ses propres recettes. La nouvelle mesure adoptée par Swissair devrait permettre d'atteindre ce but.

Mesure provisoire

La décision qui vient d'être prise, indique enfin Swissair, n'est qu'une mesure d'urgence à caractère temporaire : « Il faut absolument tendre vers une prochaine normalisation de la situation, même si celle-ci ne doit être réalisée que pas à pas. Swissair y contribuera dans la mesure de ses forces ».

Swissair facilite l'achat de billets d'avion à l'étranger

(A.T.S.) Swissair a décidé de s'entremettre, dès le 16 juillet, pour l'achat de billets d'avion dans les pays étrangers à devises faibles et de conseiller ses clients dans ce sens. Elle est contrainte de prendre cette mesure pour rétablir sa capacité de concurrence, notamment vis-à-vis des suisses qui, depuis un certain temps, pratiquent cette méthode pour profiter de la différence de change existant entre le franc suisse surévalue et les devises étrangères faibles. La décision de Swissair de réduire encore, de cette façon ses propres recettes n'a pas été facile à prendre en pleine récession et face à des dépenses croissantes, indique un communiqué.

Le chaos dans le domaine des changes a créé le désordre dans la structure des tarifs internationaux du trafic aérien.

Les grandes et rapides fluctuations entre les devises fortes et faibles ont entraîné des différences entre les prix des passages dans les pays concernés.

Des corrections ont bien été accordées sur le plan tarifaire, soit sous forme de surtaxe dans les pays à devises faibles, soit sous forme de réductions de change dans les pays à monnaies fortes, surtout en Suisse. Dans notre pays, les réductions ont été les plus grandes en raison de la surévaluation du franc suisse.

Malgré cela, l'équilibre n'a pas pu être entièrement rétabli en raison de la désagrégation continue de certaines monnaies.

C'est notamment le cas en Grande-Bretagne et en Italie ou les prix des billets, actuellement, sont meilleur marché pour un grand nombre de voyages. Les tarifs, dans ces pays, sont trop bas et ne couvrent plus les frais.

Cette situation a incité de nombreuses agences de voyages suisses à favoriser systématiquement l'achat des billets à l'étranger.

De la sorte Swissair n'encaisse pas seulement une recette plus faible pour les passagers qu'elle transporte, elle voit diminuer ses propres ventes de billets en Suisse. De plus, elle perd du trafic au profit de ses concurrents.

Un Suisse reçoit le mérite européen des relations publiques

(A.T.S.) Le comité directeur du C.E.R.P., Fédération Européenne des Relations Publiques, a remis à Essen (Allemagne fédérale) le diplôme d'honneur du mérite européen des relations publiques à un professionnel suisse, M. Joachim Schroeder, de la maison Hilti S.A., Schaan (Principauté de Liechtenstein), pour son activité de ces dernières années. Cette distinction, qui est décernée pour la première fois à un Suisse, récompense chaque année une personne physique ou morale qui a réalisé dans un pays européen un programme de relations publiques dont la qualité ethique et technique, l'ampleur, les résultats spécifiques et la contribution au prestige de la profession sont particulièrement remarquables.

Par ailleurs, les « colonnes du C.E.R.P. » — grand prix qui couronne la réalisation la plus significative de l'année — ont été attribuées pour 1975 à un consultant français, M. Philippe Boiry de Paris, éditeur depuis 20 ans de l'hebdomadaire professionnel « Relations publiques-information ».

Les artistes suisses désirent créer un programme culturel

(A.T.S.) L'assemblée des délégués de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses (S.P.S.A.S.) s'est tenue à Mendrisio (TI). A cette occasion les soixante participants ont adopté une résolution, de la section de Zurich, dans laquelle ils demandent que la Confédération, les cantons et les communes s'entendent en vue d'adopter un barème de pourcentage (1 à 2 %) à prévoir sur le coût des constructions publiques pour les décorations ».

Le président central de la S.P.S.A.S., M. Wilfrid Moser, a ensuite présenté un résumé de l'activité de l'année écoulée. Il a souligné qu'une délégation de la société avait été reçue par le conseiller fédéral G.-A. Chevallaz à propos de l'imposition des artistes sur le chiffre d'affaires. Des assurances auraient été données à ce sujet. En outre, divers objets ont été traités tels que la modification des statuts, la création d'une carte d'achat « discount », les droits d'auteur, les prises de contact avec des représentants politiques en vue de la création d'un programme culturel.

Enfin, l'assemblée a discuté de la Biennale qui, sous le titre « Art et collectivité » se déroulera à Lausanne au mois de mai et juin 1976 et qui en plus de la manifestation artistique traitera des problèmes des artistes et de la culture suisse.

Le Conseil fédéral en course dans le canton de Neuchâtel

(A.T.S.) Comme chaque année depuis un quart de siècle, le Conseil fédéral in corpore, accompagné du chancelier et des deux vice-chanceliers de la Confédération a fait sa traditionnelle « course d'école » de deux jours très détendue qui l'a emmenée dans le canton d'origine du président de la Confédération ainsi que le veut l'usage.

Parti en car de Berne au petit matin, l'exécutif fédéral s'est tout d'abord rendu au Landeron où il a été salué officiellement par le président de commune. La visite s'est poursuivie par une croisière sur le canal de la Thielle et le lac de Neuchâtel, devant la réserve naturelle de Cudrefin. Le Conseil fédéral a ensuite survolé en hélicoptère les montagnes neuchâteloises, le bassin du Doubs et le Val-de-Travers pour se poser au Creux-du-Van où il a déjeuné en compagnie du Conseil d'état neuchâtelois. Une visite du château des Monts et une rencontre avec une délégation de la Ville du Locle a mis un terme à cette première journée qui s'est achevée par un dîner à la Brévine avant que le Conseil fédéral ne prenne ses quartiers aux Brenets.

La journée suivante a été consacrée à une promenade au Saut-du-Doubs et dans le haut du canton de Neuchâtel, en particulier à la Chaux-de-Fonds et dans la vallée des Ponts-de-Martel où était servi le repas de midi, pour s'achever à l'abbaye de Bevaix d'où le Conseil fédéral a repris la route de Berne, tout en s'arrêtant à St-Blaise pour le repas du soir.

Création d'un institut de recherche sur le Fédéralisme et les structures régionales

(A.T.S.) La recherche scientifique du fédéralisme et des questions qui y ont trait, telle est la tâche de l'institut de recherche sur le fédéralisme et les structures régionales créée à Riehen. La création de cet institut trouve son origine dans une initiative de la fondation pour la collaboration confédérale.

+GF+

Raccords
et
Robinetterie
en fonte malléable
+ GF +

Raccords
et
Robinetterie
en matière plastique
+ GF +

Machines à fileter
et à tronçonner
+ GF +

Machines à grenailler

Raccords à bague
de serrage
système SERTO,
cuivre, aciers et inox

Vannes SAUNDERS

Lavabos - Fontaines
ROMAY

Georges FISCHER sa

14, rue Froment - PARIS-11e

Tél. : 700-37-42 à 37-44

Télex : 23922 Fischer Paris

M. Max Frenkel, le directeur de ce nouvel institut, a déclaré au cours d'une conférence de presse qui a suivi l'acte de création, qu'il est surprenant à quel point le fédéralisme, en tant qu'un des fondements de l'organisation étatique suisse, a fait peu l'objet d'approches scientifiques. Tout une série d'aspects importants du fédéralisme sortent du domaine juridique et intéressent également d'autres sciences et ces problèmes doivent être résolus pour que le juriste puisse engager la discussion. « Le dialogue interdisciplinaire ayant trait aux problèmes du fédéralisme ne s'engage que rarement », a déclaré M. Frenkel. C'est à ce stade que l'institut doit jouer son rôle. Il est prévu d'employer trois assistants à plein temps pour s'occuper de la recherche proprement dite et de charger chacun d'eux d'un des projets envisagés. A cela s'ajoute, pour les différents projets, des groupes de chercheurs composés de spécialistes des différentes universités suisses. Le dialogue interdisciplinaire aura lieu au sein de ces groupes, qui se réuniront deux fois par trimestre environ. Les résultats de ces dialogues seront alors mis en valeur par le spécialiste, c'est-à-dire l'assistant à temps complet.

Trois projets sont actuellement en discussion. L'institut espère pouvoir examiner les tâches communes de la Confédération et des cantons aux frais du fonds national. L'étude de la répartition des tâches et ressources dans le nord-ouest de la Suisse devrait être financée par la conférence des gouvernements des cantons du nord-ouest de la Suisse et la région de Bâle devrait prendre à sa charge les frais résultant de l'étude des problèmes de péréquation des charges dans la région internationale de Bâle.

⁂

(A.T.S.) Cet institut de recherche sur le fédéralisme et les structures régionales a été créé par cinq organisations : la fondation pour la collaboration confédérale à Soleure, l'institut universitaire d'études européennes à Genève, l'association suisse de science politique à Zurich, la Regio basiliensis à Bâle et le « Center for the study of federalism » à Philadelphie (U.S.A.), lequel prend à sa charge les frais résultant de sa participation au travail, rémunère deux assistants-chercheurs et met chaque année à disposition des bourses pour un montant de 50.000 francs à Philadelphie.

La première activité concrète de cet institut est un symposium qui débute le jour suivant la création de l'institut et qui réunit des spécialistes de six pays européens, des U.S.A., du Canada et d'Australie. Ce séminaire a pour thème les expériences faites d'une manière générale dans les Etats fédéralistes modernes dans le domaine de la coordination institutionnalisée des charges aux différents degrés étatiques. Les participants dresseront également un inventaire des lacunes de la recherche dans ce domaine.

La Suisse favorite des Japonais

(A.T.S.-A.F.P.) La Suisse est le pays favori des Japonais, indique un sondage d'opinion publique réalisé en avril.

34,9 % des 2.000 personnes interrogées sur leur pays préféré ont choisi la Suisse. Suivent les Etats-Unis (21,9 %), la France (21,6 %), le Royaume-Uni (18,8 %) et l'Allemagne de l'Ouest (14,3 %).

Trois pays communistes se classent dans les dix premiers de la liste : la Chine (11,2 %), l'Union Soviétique (2 %) et la Corée du Nord (0,7 %) d'après le même sondage, 40,6 % des personnes interrogées estiment que le Japon devrait s' « aligner » sur le monde libre, tandis que 30 % sont en faveur de la neutralité politique et 2,2 % penchent pour le bloc communiste.

Le prix Albert Schweitzer à Walter Robert Corti

(A.T.S.) M. Walter Robert Corti, médecin, écrivain et philosophe, fondateur du village Pestalozzi, à Trogen, vient de se voir décerner le prix Albert Schweitzer en reconnaissance de ses œuvres littéraires et philosophiques, de ses activités en tant que fondateur du village accueillant les orphelins de guerre, créateur des archives de philosophie génétique ainsi que des efforts déployés au sein de l'académie créée par lui en vue de promouvoir la collaboration internationale en matière de recherche scientifique dans le but de trouver une solution philosophico-éthique au problème posé par le progrès technique.

Depuis 1957, M. Corti est docteur honoris causa de l'université de Tubingue. Après Gertrud Kurz « La mère des réfugiés » et le sculpteur Helmut Hammann, M. Corti est le troisième Suisse à recevoir cette distinction. Le prix Albert Schweitzer est décerné environ tous les deux ans aux personnes qui ont travaillé dans l'esprit d'Albert Schweitzer dans le domaine humanitaire de la médecine, de la philosophie culturelle, et des arts.

Distinctions pour trois jeunes chercheurs suisses

(A.T.S.) Trois ressortissants suisses se sont distingués à un concours européen pour jeunes chercheurs et inventeurs qui a eu lieu à Eindhoven aux Pays-Bas. Le premier prix de 4.000 florins (plus de 4.000 francs suisses) a été décerné à Franz Schmid de Berthoud, 20 ans, pour ses observations sur une sorte particulière de fourmis. Des prix de 2.000 et 1.500 florins chacun ont été attribués à Daniel Rohrbach d'Arbon, 18 ans, pour son travail sur les hirondelles de rivage, et à Andreas Bruengger de Bâle, 19 ans, pour son étude sur les modifications des yeux des rats vieillissant.

Une femme suisse à la Cour de justice du Conseil de l'Europe

(A.T.S.) L'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe a élu Mme Denise Bindschedler-Robert juge à la Cour de justice européenne, pour les droits de l'homme à Strasbourg avec 67 voix, la majorité absolue étant de 64 voix. Mme Bindschedler, professeur extraordinaire à l'Institut universitaire des hautes études internationales représentera la Suisse. Les 18 états membres du Conseil de l'Europe ont chacun un représentant à cette cour. Mme Bindschedler succède au juge fédéral Antoine Favre.

Le premier des trois candidats proposés par les autorités suisses, le conseiller national Louis Guisan (libéral vaudois) n'a obtenu que 54 voix.

Mme Bindschedler, née en 1920, est originaire de St-Imier. Elle a suivi les études de droit aux universités de Berne et de Lausanne. Depuis 1967, elle fait partie de l'institut genevois du Comité International de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) et a participé aux travaux de différentes commissions spécialisées pour le développement des droits du peuple.

Pour la délégation suisse, le choix de Mme Bindschedler constitue une surprise et réside notamment dans le fait que c'est « L'année de la femme ».

GRAND HOTEL DU PAVILLON

★ ★ ★ ★

PARIS-Xe
36, rue de l'Echiquier
(Boulevard et métro « Bonne-Nouvelle »)
Tél. : **770-17-15 et 770-54-34**
Telex **66 815**
200 chambres
Salles et Salons de 10 à 200 personnes pour banquets, réceptions, conférences, expositions

« Le chant du pays » reçoit une distinction en Allemagne

(A.T.S.) « Le chant du pays », du réalisateur Jean-Luc Nicollier, réalisé sous le patronage du groupement pour la production d'un film documentaire neuchâtelois, a reçu une distinction de l'office pour la promotion du film de la République fédérale d'Allemagne (R.F.A.). Une même distinction a également été attribuée à un autre film produit lui aussi par la « Condor film ».

La Suisse, pays du tricot

(A.T.S.) La Suisse doit certainement être le pays au monde où l'on tricote le plus. En effet, en 1974, 43 millions d'écheveaux à 50 grammes ont été utilisés dans notre pays, ce qui fait 7 écheveaux par habitant. Ces chiffres permettent à l'association suisse des industriels du textile d'écrire que le tricot fait partie de la vie de la femme comme le jass fait partie de celle de l'homme.

Cependant, contrairement au jass, le tricot est très productif et a une importante signification économique. Les vêtements tricotés par jeunes moins jeunes représentent chaque année une valeur de plusieurs centaines de millions de francs.

Une montre suisse pour la mission Apollo-Soyouz

(C.P.S.) L'astronaute américain Tom Stafford était l'hôte d'honneur d'une réception organisée à la Foire Suisse d'Echantillons, à Bâle, par la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (S.S.I.H.). Stafford est le chef des astronautes de la mission Appollo-Soyouz qui s'est déroulée en juillet, un vaisseau U.S. Appollo et un vaisseau russe Soyouz ont été accouplés dans l'espace et sont restés arrimés pendant deux jours. Ingénieurs, hommes de science, astronautes et cosmonautes des deux pays ont travaillé pendant plus de deux ans pour que ce rendez-vous historique soit couronné de succès. Pour que de tels programmes puissent se réaliser, il est évidemment préférable que certains équipements, à bord de vaisseaux spatiaux, soient communs aux deux équipages. Il est notamment indispensable que les astronautes aient la même heure, à la seconde près.

L'Omega Speedmaster que portaient les membres des deux équipages, considérée comme un « garde-temps de précision », accroît certainement sa réputation mondiale.

Que gagne un vacher ?

(C.P.S.-C.R.I.A.) Le salaire mensuel en espèces d'un vacher célibataire, y compris la nourriture (390 francs par mois), le logement, les nettoyages et raccommodages des vêtements et du linge, a atteint cet hiver 1719 francs. L'enquête effectuée par l'Union suisse des paysans révèle qu'un employé de ferme a reçu, en moyenne nationale, 1524 francs par mois. Le salaire des employés agricoles, comparé à 1973 s'est accru de 11,4 à 16,4 % durant l'hiver 1974/75.

La Thurgovie est toujours le canton suisse où employés célibataires et vachers obtiennent le revenu le plus élevé dans cette catégorie professionnelle.

Première montre suisse à batterie solaire

(A.T.S.) Appliquant une technologie fondée sur l'énergie solaire et utilisée pour fournir de l'énergie à l'intérieur des vaisseaux spatiaux, une manufacture d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds a réalisé une montre qui transforme la lumière en énergie électrique.

Interrogé par l'A.T.S., un porte-parole de l'entreprise a confirmé qu'il s'agissait d'une première suisse (une montre de ce type étant déjà sortie aux Etats-Unis) et que cette nouvelle montre bracelet présente l'avantage de ne pas devoir changer les piles chaque année. Il s'agit d'une montre-bracelet munie d'un garde-temps à quartz qui affiche les heures, les minutes, les secondes, les jours et les mois.

Cette montre est pourvue d'une cellule solaire qui capte la lumière. Cette dernière produit un courant électrique qui charge des accumulateurs. La cellule solaire joue en quelque sorte, pour la montre le rôle d'une dynamo, pour une automobile. Pour résoudre le problème d'accumulation d'énergie, la maison neuchâteloise utilise des accumulateurs nickel-cadium.

L'heure se lit sur cette nouvelle montre en pressant sur un bouton. C'est cette manipulation qui provoque la consommation de la plus grande partie de l'énergie utilisée. En prenant en considération une trentaine de lectures par jour, la montre offre une autonomie de quelque 50 jours.

Pour que l'accumulateur reste au statu quo, il faut une exposition de 10 minutes par jour à 50 % « soleil maximum ». « En principe, le porteur d'une telle montre ne doit rien faire, précise le porte-parole de l'entreprise, la recharge est automatique ».

A CEDER
à Montreux

encore quelques appartements de 2 et 3 p. dans immeuble résidentiel. Vue imprenable. Situation élevée. Prix avantageux.
S'adresser à MANDATARIA, St-Pierre 3, Lausanne (Suisse) tél. : 20-76-71.

Cinéma : la Suisse et le Canada se partagent les grands prix du festival d'Oberhausen du film du court métrage

(A.T.S.-A.F.P.) La Suisse et le Canada se sont partagés les grands prix du festival d'Oberhausen du film de court métrage, au cours duquel 178 bandes des 32 pays participants, consacrées notamment aux problèmes sociaux, ont été projetées.

La Suisse, avec « Ein Streik ist keine Sonntagsschule » (une grève n'est pas une partie de plaisir), film d'une durée de 58 minutes de Hans et Nina Stuerm/Matthias Knauer, a obtenu le « Grand prix du jury international » doté de 5.000 marks (environ 5.400 francs suisses). Le même film a obtenu de plus le « prix de la critique internationale Fipresci » doté de 1.000 marks et du « jury catholique », également de 1.000 marks.
Le « Prix du Ministre de la Culture de Rhénanie-Westphalie » doté de 5.000 marks a été attribué au documentaire canadien « As we are » (tel que nous sommes) de Marty Gross.
Le jury international a d'autre part attribué « sans commentaire » des prix de 2.500 marks à une série de films provenant pour la plupart des pays de l'est.

Quatre-vingt sept graphistes suisses sous une couverture

(A.T.S.) En mai, à Lausanne, M. Pascal Besson (pully), président de l'association suisse des graphistes, a présenté à la presse et aux milieux spécialisés des arts graphiques le « Manuel des graphistes suisses ». Cet ouvrage de plus de 170 pages présente des œuvres de 87 graphistes suisses et sera largement diffusé dans un grand nombre de pays européens.
Ambassadeur itinérant de l'art graphique de notre pays, il permet de faire le point des plus récentes créations dans ce domaine et démontre que les ateliers suisses de la communication visuelle entendent maintenir la place enviée qu'ils occupent dans le monde.

M. Graber et le rôle de la presse

(A.T.S.) Eveiller l'intérêt de l'opinion publique et l'informer sur les grands problèmes qui se posent à la Suisse est un devoir essentiel pour l'avenir du pays et de ses institutions, qui implique la responsabilité commune des autorités et de la presse, a déclaré M. Pierre Graber, président de la Confédération, qui était récemment l'invité du cercle lausannois de la presse.

On observe depuis quelque temps, dans le peuple, un phénomène de rejet à l'égard des projets gouvernementaux. Le Conseil fédéral comprend le malaise que provoquent chez le simple citoyen les difficultés actuelles, mais il le déplore et souhaite le rétablissement d'un climat de

confiance entre le peuple et ses autorités. Pour cela, a constaté M. Graber, la bonne volonté ne suffit pas : il faut une bonne information de l'opinion publique, par une presse indépendante, consciente de ses droits et de ses devoirs.

Dans l'ensemble, estime le président de la Confédération, les moyens d'information de notre pays sont à la hauteur de leur mission et procurent une information suffisante. De même, les sources d'information ne font pas défaut. Dès lors, se demande M. Graber, pourquoi l'information donne-t-elle parfois l'impression de manquer son but, de ne pas atteindre profondément le lecteur ? si le fond est bon, la forme est-elle inefficace, par exemple dans les communiqués officiels ? ne faut-il pas actualiser davantage l'information, afin de la rapprocher des préoccupations populaires ? Les milieux politiques ne s'abusent-ils pas sur l'intérêt réel que porte la masse à certains de leurs problèmes ?

Ces questions, M. Graber les pose à la fois aux autorités et à la presse. Il est nécessaire, dit-il, de rechercher de part et d'autre la définition d'une information qui permette à l'opinion publique de mieux comprendre des problèmes toujours plus difficiles. La tâche est ardue, mais elle est essentielle dans un pays qui se veut démocratique.

Le prix Jacob Burckhardt au professeur Herbert Luethy

(A.T.S.) Le professeur Herbert Luethy, professeur ordinaire d'histoire suisse et d'histoire générale à l'université de Bâle, a reçu des mains du recteur de l'université de Bâle, le professeur Hans Ulrich Zollinger, le prix Jacob Burckhardt de la Fondation Goethe doté de 20.000 francs.

Par ailleurs, des distinctions Jacob Burckhardt d'un montant de 5.000 francs chacune ont été attribuées à M. Roger Blum, M. Andres Furger et M. Albin Kaspar.

revue de PRESSE

canton de bâle

Distinctions pour des films médicaux et scientifiques suisses

(O.S.E.C.) L'entreprise pharmaceutique Sandoz (Bâle - Suisse) a reçu deux « Annes » d'or, médailles à l'effigie de la reine Anne de Bretagne. Ces distinctions ont été remises à cette entreprise par le jury du 5e Festival international du film médical de Nantes (France). Deux films scientifiques ont été ainsi récompensés, l'un consacré au diagnostic infantile de l'autisme, désigné comme meilleur film didactique de la catégorie psychiatrie infantile, et l'autre « La Drépanocytose » qui traite de la médecine génétique.

canton du valais

Des vaches touristiques en Valais

(A.T.S.) Depuis quelque deux saisons une expérience extrêmement intéressante est conduite en Valais dans le cadre de la protection indirecte de l'environnement.

Devant la forte diminution du bétail en Valais, des centaines d'hectares situés principalement dans les zones touristiques des fonds de vallée ne sont plus aujourd'hui ni touchés ni broutés. Il s'en suit un enlaidissement du paysage, une prolifération des serpents, un danger accru d'incendie, voire même un danger accru d'avalanches. Les masses de neige glissant plus facilement sur les terrains livrés à l'état sauvage que sur les près entretenus par le bétail ou les hommes.

Comme, par ailleurs, le fourrage manque parfois dans d'autres cantons, on a eu l'idée d'acheminer en Valais durant l'été, à l'heure du tourisme estival, des centaines de vaches, surtout des génisses, qui s'en vont ainsi séjourner dans les alpages abandonnés par les vaches valaisannes. Ces jours, pas moins de 800 pièces de bétail en provenance des cantons de Vaud et de Fribourg ont gagné certaines régions valaisannes, surtout Hérémence et Anniviers où elles passeront la saison estivale. Ces bêtes ont été conduites sur place par camions spéciaux.

L'expérience pose certains problèmes en raison surtout du morcellement des pâturages qui n'appartiennent pas toujours à des bourgeoisies ou à de grands propriétaires, mais va certainement être améliorée et poursuivie.

Ajoutons que la présence de bétail durant l'été en zones touristiques est hautement appréciée par les hôtes de passage avides de dépaysement.

Un Valaisan nommé président d'honneur de l'Union rhodanienne

(A.T.S.) M. Elie Zwissig, ancien président de la Ville de Sierre, a été nommé président d'honneur de l'Union générale rhodanienne. Le ministre français de l'équipement lui a remis une distinction lors des fêtes du Rhône qui ont lieu en Avignon.

Pareille distinction n'a jusqu'à présent été attribuée qu'à deux personnalités : Mo Edouard Herriot, de Lyon et M. Marcel Guinard, de Genève.